

Ce bulletin, la cotisation et 2 enveloppes timbrées (pour faciliter l'information) à votre adresse devront être fournis dès les premiers jours et au plus tard le **1er octobre**. Merci de votre compréhension.

Pour les adhérents loisirs il n'y a pas de tarif trimestriel, seulement annuel (paiement en 2 chèques possibles). Ce tarif permet d'accéder à tous les cours de votre niveau ou niveau inférieur et donne droit à la participation gratuite à quelques soirées.

## Horaires (salle du Perrey à Landry sauf précision)

<b>Adultes</b>	<b>Le mardi</b>	: de 19 h 15 à 20 h 15 – Claquettes de 20 h 15 à 21 h 15 – Toutes danses débutants de 21 h 15 à 22 h 15 – Toutes danses intermédiaires
	<b>Le mercredi</b>	: de 20 h 15 à 21 h 15 – Rock débutants de 21 h 15 à 22 h 15 – Rock intermédiaire
	<b>Le jeudi</b>	: de 20 h 00 à 22 h 30 – Danse orientale, à AIME – Gymnase – salle de Boxe débutants 1h, intermédiaires 1h
	<b>Le samedi</b>	: de 20 h 00 à 21 h 00 – Flamenco BG-St-MAURICE- salle Grenette

<b>Enfants et babys *</b>	<b>Le mercredi</b>	: de 14 h 00 à 15 h 00 – Enfants toutes danses de 15 h 00 à 15 h 45 – Baby-danse
---------------------------	--------------------	---

<b>Adolescents</b>	<b>Le mercredi</b>	: de 18 h 30 à 19 h 30 – Toutes danses
--------------------	--------------------	--

<b>Troupe</b>	<b>Le mercredi</b>	: de 17 h 00 à 18 h 30 – T 1 de 19 h 30 à 20 h 15 – T 3 (1 fois toutes les 3 semaines : danse orientale)
	<b>Le jeudi</b>	: de 17 h 30 à 18 h 15 – T 2

<b>Pré-compétiteurs</b>	<b>Le mercredi</b>	: de 15 h 45 à 17 h 00
-------------------------	--------------------	------------------------

<b>Formation filles</b>	<b>Le mercredi</b>	: de 17 h 45 à 18 h 30
-------------------------	--------------------	------------------------

<b>Compétiteurs</b>	<b>Le samedi</b>	: de 16 h 00 à 17 h 00 – Ballets	Bg-St-Maurice- salle Grenette
		: de 17 h 00 à 18 h 30 – Techniques tous niveaux	Bg-St-Maurice- salle Grenette
		: de 18 h 30 à 20 h 00 – Entraînements	Bg-St-Maurice- salle Grenette

Pour tout renseignement complémentaire :  
Tél. 04.79.07.07.89

[www.association-danse-tarentaise.com](http://www.association-danse-tarentaise.com)

## Cotisation, nouvelle inscription prise en janvier 2014

(Règlement par chèque à l'ordre de l'A.D.S.T., en espèces ou par votre comité d'entreprises sur facture présentée par l'ADST)

Adulte : 70 € Couple (vie maritale) : 140 € Adolescent : 65 €.

Pas d'inscription enfants et baby (cours complets)

<b>Compétiteur**</b>	<b>Pré-compétiteur</b>	<b>Formation filles non compétitrice</b>
1 <sup>er</sup> trimestre : 95 €	1 <sup>er</sup> trimestre : 50 €	1 <sup>er</sup> trimestre : 65 €
2 <sup>ème</sup> trimestre : 95 €	2 <sup>ème</sup> trimestre : 50 €	2 <sup>ème</sup> trimestre : 65 €
3 <sup>ème</sup> trimestre : 95 €	3 <sup>ème</sup> trimestre : 50 €	3 <sup>ème</sup> trimestre : 65 €

(\*\*Le prix de la licence est compris)

**NB** : Pour les lycéens déduction de 30 € si vous choisissez l'ADST comme bénéficiaire réduction M'RA (présentation carte)  
Couper ici -----

### BULLETIN D'INSCRIPTION

Adhérent(e) :

NOM : ..... PRENOM : ..... Né (e) le : / /

Adresse : ..... N° de tel : .....

E-mail : .....

Pour les enfants, précisez le nom des parents : NOM : ..... PRENOM : .....

Pour les couples, conjoint participant aux cours :

NOM : ..... PRENOM : ..... Né(e) le : / /

Pour les familles, enfants participant aux cours : **N° CARTE M'RA** ..... **N° Etablissement** .....

NOM : ..... PRENOM : ..... Né(e) le : / /

NOM : ..... PRENOM : ..... Né(e) le : / /

NOM : ..... PRENOM : ..... Né(e) le : / /

TOTAL PAYE :

Chèque / espèces

Date :



## Informations :

- ❖ La cotisation « loisirs » comprend automatiquement une assurance pour la pratique de la danse au sein de l'ADST.
- ❖ **Objectif pour la saison 2013/2014 : préparation d'un gala de fin d'année. Participer aux séances publiques (en dansant ou en aidant à l'organisation) c'est participer à la vie de l'Association et l'aider à se faire connaître et à alimenter sa trésorerie. Cela permet de maintenir des tarifs abordables. L'ADST n'est pas un club mais une association. Ses tarifs le montrent. Une association est « une auberge espagnole », on y trouve ce qu'on y apporte. La motivation des membres bénévoles du bureau dépend de l'amplitude de l'appui apporté par les autres membres.**
- ❖ **Par mesure de sécurité, les parents devront reprendre leurs enfants à l'intérieur de la salle.**
- ❖ Pour garder la salle propre, les enfants devront **obligatoirement** se chausser de ballerines à chaque cours, les adultes changeront de chaussures par temps humide. **ATTENTION , nous ne pouvons prendre qu'un nombre limité d' « ENFANTS » (6 à 11 ans) et de « BABY » (3 à 6 ans).** Les inscriptions ne seront pas définitives avant la mi/fin octobre. Nous filtrerons par 1/ Discipline, application ; 2/ Capacité à restituer les mouvements ; 3/ Ancienneté.
- ❖ Quand la salle sera utilisée ou louée par la commune ou réquisitionnée par le département, le cours sera annulé. Le préavis ne dépend pas de nous, mais bien entendu nous ferons notre possible pour pré-alerter.
- ❖ Comme l'an dernier nous vous proposerons de prolonger certaines soirées, vous pourrez mettre en pratique vos cours tout en apprenant à connaître les autres adhérents dans une ambiance chaleureuse.  
Vous serez informés ultérieurement des dates retenues.
- ❖ Pour valider votre adresse e-mail vous enverrez un message avec nom et prénom à [adstlandry@netcourrier.com](mailto:adstlandry@netcourrier.com). Faites cette prise de contact ! C'est le seul moyen d'être sûr qu'il n'y a pas d'erreur de saisie. Ecrivez à cette adresse pour toute demande de renseignement.
- ❖ Nous essayerons, comme en 2012-2013, de mettre les informations immédiates sur la page d'accueil du site. Mettez-le en « favoris » et prenez le temps de le consulter. [www.association-danse-tarentaise.com](http://www.association-danse-tarentaise.com)

### POUR LES COMPETITEURS :

- Le responsable technique artistique, sous l'autorité de José SARABIA – Maître de Danse, est Anthony SALERNO.
- Le responsable de l'organisation des déplacements et de la discipline interne (charte de conduite) est Bruno SALERNO.
- Le financement des compétitions sera pris en charge en partie par l'Association en fonction de la somme obtenue auprès des sponsors et lors des démonstrations. Mais, en contrepartie, les compétiteurs doivent participer activement aux démonstrations et aux diverses manifestations organisées par l'association (soirées de spectacle, repas dansant, gala, vente de tickets de tombola.....)
- Une réunion d'information sera organisée le samedi 7 septembre.

Certificat médical obligatoire pour les compétiteurs.

Pour contacter la Présidente : Corinne SALERNO, [corinne.salerno@wanadoo.fr](mailto:corinne.salerno@wanadoo.fr) tél. 0479 0707 89

*Les membres du bureau*



*Vous souhaitez une bonne saison !*